



MAISON DE RÉGION DE MULHOUSE

TITRE PROFESSIONNEL

Technicien de Maintenance Industrielle - RNCP35191

FORMEZ-VOUS POUR TROUVER UN EMPLOI PRÈS DE CHEZ VOUS !

Dans le cadre du CTDCO (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences du territoire pour répondre aux besoins des entreprises et permettre aux demandeurs d'emploi un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.

C'EST QUOI ?

Les techniciens de maintenance industrielle assurent la maintenance préventive et corrective sur un site industriel. Spécialisés ou généralistes selon la taille de l'entreprise, leur rôle est capital pour maintenir en bon état de marche les machines et les équipements. Ils peuvent être recrutés dans tous les secteurs industriels (agroalimentaire, mécanique, aéronautique et spatial, fabrication pharmaceutique, métallurgie ...)

QUEL CONTENU ?

- Techniques de recherche d'emploi
- Savoir être /Bureautique
- Remise à niveau : Français / Mathématiques
- Rédaction dossier technique - Communication professionnelle
- Sauveteur secouriste du travail
- Mécanique et métrologie/ Electrotechnique / Automatisme Pneumatique / Hydraulique / Organisation industrielle
- Méthode et organisation de la maintenance
- Habilitations électriques – B1V –BR

Blocs de compétences :

BDC1 : Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel

BDC2 : Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel

BDC3 : Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement industriel automatisé et former l'exploitant

BDC4 : Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations

POUR QUI ?

Demandeur d'emploi inscrit à France Travail, adulte bénéficiaire du RSA ou jeune en mission locale ayant validé un projet professionnel nécessitant un parcours de formation.

Prérequis: avoir une première expérience dans l'industrie

N.B. : pour les demandeurs d'emploi les frais pédagogiques sont entièrement pris en charge par la Région Grand Est.

Contact :

ipcfai@formation-industries-alsace.fr

abdallah.chalghoumi@formation-industries-alsace.fr

06 22 30 93 95

Pôle Formation UIMM Alsace –

Maison de l'Industrie – 31 rue François Spoerry

68100 Mulhouse



BON À SAVOIR

Dates de la formation : 27/10/2025 – 26/06/2026

Dates de la période en entreprise : 07/04/2026 – 11/06/2026

Durée de la formation : 1043 heures – 735 heures en centre de formation et 308 heures en entreprise

Rythme de la formation : 35h/semaine

Dates des informations collectives :

27/08/25: 14h

17/09/25: 14h

01/10/25: 14h

Lieu : Maison de l'Industrie

 **D'INFOS**

